

Programmation 2020

Contrat de Ville

DE DIGNE-LES-BAINS

provence
alpes agglo





Source: IGN, BD Ortho 2012/ Ville.gouv.fr
Réalisation: Pays digneis 2015

Le périmètre du quartier prioritaire politique de la ville,
centre-ville / Pigeonnier à Digne-les-Bains.

SOMMAIRE

- P 3** Les partenaires
- P 4** La politique de la ville en quelques mots
- P 5** La politique de la ville, trois piliers
- P 6** L'appel à projets annuel
- P 7** Le conseil citoyen politique de la ville
- P 8** Programmation 2020
- P 9** Pilier cohésion sociale
- P 13** Pilier développement économique et emploi
- P 15** Pilier cadre de vie - habitat

LES PARTENAIRES



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**provence
alpes agglo**

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT



 Ville de
DIGNE
les-Bains

 pôle emploi

 BANQUE des
TERRITOIRES | 


ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur


CMIA
Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

 **CCI ALPES
DE-HAUTE-PROVENCE**


**HABITATIONS
HAUTE-PROVENCE**


ERILIA

LA POLITIQUE DE LA VILLE EN QUELQUES MOTS



La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à réduire les écarts de développement au sein des quartiers, à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

La politique de la ville est une politique contractuelle qui associe de nombreux partenaires autour des deux pilotes que sont l'État et Provence Alpes Agglomération.

Ces partenaires œuvrent ensemble afin de :

- caractériser les problématiques majeures du quartier prioritaire ;
- proposer les orientations stratégiques pour résorber ces difficultés ;
- mobiliser les moyens pour agir dans le cadre de ces orientations stratégiques.

Dans le cadre de la loi de finances 2019, le Parlement a voté la prorogation des contrats de ville jusqu'en 2022.

Celle-ci est entérinée par un protocole d'engagements renforcés et réciproques co-signé par l'ensemble des signataires du contrat de ville en décembre 2019. Les signataires y réaffirment leur volonté d'agir en faveur du quartier politique de la ville et de ses habitants.

Ce protocole d'engagements renforcés et réciproques définit le cadre d'intervention jusqu'à la fin du contrat de ville.



LA POLITIQUE DE LA VILLE TROIS PILIERS

La politique de la ville mobilise toutes les politiques publiques et dispose de moyens spécifiques.

Éducation, emploi, santé... la politique de la ville mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants de ces quartiers défavorisés.

La politique de la ville agit dans tous les domaines répartis en 3 piliers :

COHÉSION SOCIALE

Les actions de cohésion sociale visent à l'amélioration du bien vivre ensemble dans les quartiers prioritaires. Les structures qui œuvrent dans le champ de la cohésion sociale agissent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture, de l'action sociale, de l'accès aux droits...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION

Le contrat de ville agit sur le développement économique, l'emploi et la formation en finançant des actions qui renforcent la vitalité du tissu économique : soutien à l'entrepreneuriat, insertion par l'activité économique ou l'apprentissage.

CADRE DE VIE ET HABITAT

Les actions menées dans ce cadre concernent la prévention de la précarité énergétique. Rendre les quartiers prioritaires agréables à vivre et attractifs est un atout pour favoriser la mixité sociale.

La politique de la ville est particulièrement attentive à certaines valeurs :

- La promotion de la jeunesse
- La lutte contre les discriminations
- L'égalité hommes-femmes
- La citoyenneté et les valeurs de la République

ACTION CŒUR DE VILLE

Le programme Action Cœur de Ville vise à reconquérir et redynamiser le centre-ville par la mise en place d'actions opérationnelles qui s'articulent autour de 5 axes : l'habitat, le développement économique, la mobilité, la mise en valeur de l'espace public et l'accès aux équipements et services. Ce dispositif épouse les objectifs de la Politique de la ville à Digne-les-Bains et contribue à l'amélioration du cadre de vie du centre-ville.

L'APPEL À PROJETS ANNUEL

De nombreuses structures porteuses de projets en faveur des habitants du quartier Politique de la Ville sont soutenues par la politique de la ville. En effet, l'État et l'Agglomération allouent des crédits spécifiques dans le cadre d'un appel à projet annuel.

Cet appel à projet invite les opérateurs locaux à développer des actions qui répondent aux objectifs définis dans le contrat de ville. Les propositions d'actions sont étudiées attentivement par un comité de programmation qui réunit l'ensemble des partenaires du contrat.

Les critères qui prévalent à l'instruction des projets proposés sont :

- L'inscription dans les **thématiques prioritaires** et **répondant aux objectifs précisés dans l'appel à projet**.
- La **pertinence**, l'**effet levier** et le **caractère innovant** de l'action proposée sur le territoire.
- Le **caractère structurant** de l'action.
- La **mutualisation des moyens** et le **partenariat**.
- L'articulation pertinente avec les actions et dispositifs existants sur le territoire.
- La qualité **méthodologique** du projet (diagnostic partagé, conduite et pilotage de l'action, modalités d'évaluation).
- L'**opérationnalité** de l'action.
- La prise en compte de la **mobilisation** et de la **participation du public** ainsi que les **outils de mesure et d'évaluation ad hoc**.

La programmation est ensuite validée par un comité de pilotage, présidé par le Préfet et la Présidente de l'Agglomération, en présence des signataires du contrat de ville.



LA POLITIQUE DE LA VILLE PERMET LE DÉVELOPPEMENT DE DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

Des adultes relais qui assurent des missions de médiation sociale et d'accès aux droits :

- Une « juriste » dédiée aux habitants du quartier Politique de la Ville pour les informer de leurs droits et les accompagner à la résolution de leurs problématiques juridiques.
- Un « animateur Politique de la Ville/Cœur de Ville » pour assurer l'animation locale du contrat de ville et développer un réseau d'acteurs « Politique de la Ville/Cœur de ville ».



Une classe d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans au sein de l'école maternelle du Pigeonnier.

Une exonération de cotisations foncières des entreprises (CFE) et taxes foncières sur les propriétés bâties des entreprises commerciales situées en QPV.

LE CONSEIL CITOYEN POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville associe les habitants pour restaurer l'égalité républicaine et la justice sociale.

Les habitants sont associés à la politique de la ville. Pour mieux les entendre, des conseils citoyens ont été mis en place. Ces conseils débattent et élaborent des projets avec les partenaires du contrat de ville en vue de développer durablement ces quartiers et d'accompagner ses habitants.

Ils sont composés :

- d'habitants volontaires
- d'associations et d'acteurs locaux.

Pour prendre contact avec le
Conseil Citoyen du QPV de Digne-les-Bains :
conseilcitoyendigne@gmail.com
Tél : 06 95 28 81 48 / 04 92 30 91 00

LA POLITIQUE DE LA VILLE

PROGRAMMATION 2020

En 2020, ce sont 23 actions portées par 20 opérateurs différents qui sont soutenues par des crédits spécifiques politiques de la ville :

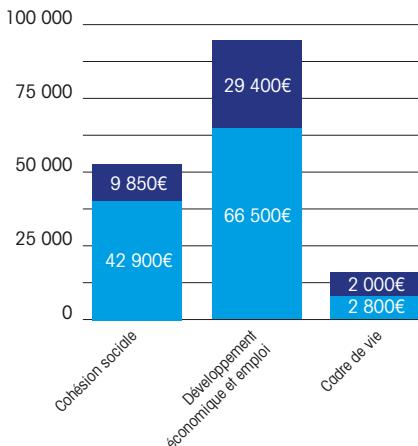
- 41 250 € de Provence Alpes Agglomération
- 109 700 € du Commissariat Général à l'Égalité des Chances (État)

Et par des crédits de droit commun des signataires du contrat de ville.

	Nombre d'opérateurs	Nombre d'actions	Nombre d'actions nouvelles
Cohésion sociale	12	15	7
Développement économique et emploi	7	7	3
Cadre de vie	1	1	0
Sur les 3 piliers	20	23	8

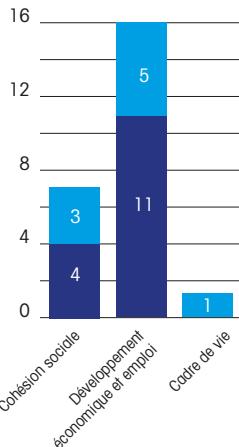
Répartition des financements de l'Etat et de l'Agglomération

Part de l'Etat
Part PAA



Taux de renouvellement des actions retenues avec financement 2020

nouvelles
renouvellement



PILIER COHÉSION SOCIALE

À FLEUR DE PIERRE

Jardins solidaires dignois

Accueillir et accompagner des familles en leur permettant de cultiver en autonomie une parcelle de jardin allouée par l'association. Jardinage bio, mise à disposition d'espaces et d'équipements collectifs, formation, organisation de temps collectifs et conviviaux.

Christel FERRÉ

Coordinatrice

04 92 31 69 74

aflleurdepierre@orange.fr

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Promotion de l'égalité femmes-hommes dans le quartier politique de la ville

Réaliser un diagnostic de la prise en compte des questions d'égalité femmes-hommes au sein des actions développées dans le cadre de la politique de la ville par les opérateurs. Animer au sein de la gouvernance du contrat de ville un groupe de travail dédié à l'élaboration du volet égalité femmes/hommes pour favoriser l'intégration durable de cet aspect dans les actions développées en politique de la ville.

Laëtitia SERENA-BIDALOT

Directrice

04 92 36 08 48

direction@cidff04.org

CDAD 04 : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Information et accompagnement juridique

Développer l'information par le biais de permanences et proposer un accompagnement juridique spécifique aux habitants du quartier politique de la ville. Rencontrer, informer, assister et accompagner les citoyens sur les règles de la vie en société - les règles de droit - afin de créer les conditions du vivre ensemble dans les quartiers prioritaires.

Stéphanie FERAUD

Coordinatrice du CDAD 04

06 83 99 81 43

juriste@cdad04.fr



PILIER COHÉSION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE *Atelier Santé Ville*

Développer et coordonner un plan d'actions de santé publique avec les acteurs relais du territoire en direction des habitants, afin de réduire les inégalités de santé entre le quartier Politique de la Ville et les autres quartiers.
Développer des actions de santé publique qui répondent aux besoins de santé des habitants.



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE *Une Web-TV éducative, participative et associative*

Selon une approche participative et collaborative, filmer et valoriser les projets portés par le contrat de ville mais aussi les initiatives associatives, citoyennes, informelles, personnelles, culturelles ou encore économiques à même d'améliorer l'image des quartiers et rendre compte de leur dynamisme.

Muriel GOURET
Animatrice jeunesse et numérique
✉ 04 92 30 91 04
tematv@laligue-alpesdusud.org

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE «OLIVIER MESSIAEN» *Orchestre de quartier du Pigeonnier*

Permettre à des enfants et leurs parents, ou à la famille au sens large, d'accéder à une formation spécialisée autour de la musique ainsi qu'à la découverte instrumentale dans le cadre d'un orchestre de quartier.

Christine JOLY
Directrice administrative
✉ 04 92 31 85 02
christine.joly@crd04.fr

Portage du conseil citoyen et animation

Soutenir le Conseil Citoyen dans le développement d'actions et l'accompagner sur le plan administratif et méthodologique – par l'animation, la gestion de groupe et la médiation.

Jean-François BLANC
responsable secteur éducatif
✉ 04 92 30 91 00
jean-francois.blanc@laligue-alpesdusud.org

PILIER COHÉSION SOCIALE

Portrait d'ici au fil de l'eau

Valoriser les habitants du quartier politique de la ville à travers une action culturelle et artistique en partenariat avec des lieux et établissements culturels du territoire comme le musée Gassendi.

Jean-François BLANC

Responsable secteur éducatif

04 92 30 91 00

culture04@laligue-alpesdusud.org

Semaine citoyenne

Soutenir l'animation d'une semaine citoyenne organisée par le conseil citoyen du quartier politique de la ville. Organiser une manifestation participative et une balade citoyenne au sein du centre-ville et du Pigeonnier en direction de tous les habitants en vue de favoriser la rencontre directe avec les élus. Présentation des actions développées dans le quartier politique de la ville.

Jean-François BLANC

responsable secteur éducatif

04 92 30 91 00

jean-francois.blanc@laligue-alpesdusud.org

LUDIRUNNER, LUDOTHÈQUE

MOBILE ET SOCIALE

Animations ludiques de quartiers

Animer des rendez-vous ludiques entre les habitants à travers des soirées jeux mensuelles, un club jeux de société dédiés aux jeunes au Centre Culturel René Char, des animations ponctuelles, un festival de jeu 2020 et un service ludothèque à destination des habitants.

Morgan PASOTTI

Animateur-coordonnateur

06 99 96 22 27

rundludik@gmail.com

LES PETITS DÉBROUILLARDS

Je crée ma cité débrouillarde

Faire découvrir, aux habitants du quartier politique de la ville, la médiation et la culture scientifique lors de l'organisation des cités débrouillardes, animations ludiques au cœur du quartier. L'association les Petits Débrouillards est une association d'éducation populaire dédiée à la vulgarisation scientifique qui base sa démarche sur l'expérimentation afin de développer un regard curieux et informé sur le monde qui nous entoure.

Mikaëlle PROROK

Chargée de formation

06 38 80 85 10

m.prorok@debrouillonet.org



PILIER COHÉSION SOCIALE

ASSOCIATION TERRITORIALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DES ALPES DU SUD *Vacances et accompagnement à la scolarité (VASCO)*

Organiser avec les partenaires opérationnels et financiers un séjour de 6 jours alliant activités pédagogiques, culturelles et sportives dans le centre de vacances « Chantemerle » situé à Seyne-les-Alpes. Action à destination de 12 enfants scolarisés dans les écoles des quartiers prioritaires.

Vincent VENDEVILLE,
Chargé de mission, coordinateur SAPAD 04
04 92 21 34 02 ou 06 60 78 20 40
siege@lespepads.org

UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE (UDAF 04) *Action d'accompagnement scolaire « 1 heure pour 1 enfant »*

Proposer aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école. Les bénévoles interviennent au domicile de l'élève ou en temps collectif, dans le but de faciliter l'acquisition des apprentissages scolaires, de développer et valoriser des savoir-faire, d'impliquer les familles dans le suivi scolaire de leur enfant.

Stéphanie AURIOL
Chargée de mission
06 60 40 81 67
sauriol@udaf04.fr

UNIVERSITÉ POPULAIRE RURALE OUVERTE (UPRO) *Langue et citoyenneté*

Organiser, grâce à l'implication de bénévoles, des cours gratuits de français- langue étrangère (FLE), alphabétisation ou de renforcement en direction des personnes qui souhaitent améliorer leur niveau de Français.

Elisabeth DUCHATELET
Administratrice exécutive
09 51 61 00 89
uprodiffusion@yahoo.fr



VILLE DE DIGNE-LES-BAINS SERVICE ÉDUCATION *Coup de pouce CLE*

Accompagner les élèves scolarisés en CP qui présentent des difficultés à assimiler les apprentissages fondamentaux en lecture/écriture, qui ne bénéficient pas d'un environnement social et/ou familial favorable.

Damien BROITMANN
Coordinateur éducatif
04 92 30 52 21
damien.broitmann@dignelesbains.fr

PILIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

ASSOCIATION DIGNOISE D'INSERTION PAR LE TRAVAIL (ADIT)

*Accès à l'emploi des personnes
issues des quartiers prioritaires
de Digne-les-Bains*

Offrir à des personnes éloignées de l'emploi un cadre de travail adapté et soutenant tant sur le parcours professionnel que social. Les personnes sont embauchées en contrats aidés pour la réalisation de chantiers d'espaces verts ou de rénovation de petit patrimoine.

Karine HAMADACHE

Directrice

04 92 32 19 76

D.adit04@gmail.com

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI)

*Formation et accompagnement
des commerçants du quartier prioritaire*

Offre un appui technique pour la prise en main de l'application mobile d'animation commerciale et de communication

« Digne&CO ». Les commerçants seront accompagnés en face-à-face ou en ateliers collectifs afin de prendre en main toutes les fonctionnalités de l'outil.

François GIRAUD

Responsable service ACCTIS

04 92 30 80 99

operations.collectives@digne.cci.fr

INITIATIVE ALPES DE HAUTE-PROVENCE

*J'implante mon commerce
en centre-ville*

La plateforme Initiative 04 déploie dans le quartier prioritaire différents dispositifs spécifiques d'accompagnement dédiés à la création ou reprise d'entreprises. Elle propose de valoriser toutes les initiatives entrepreneuriales menées dans le quartier prioritaire.

Flore FAUGERON

Référente antenne de Digne-les-Bains

04 92 36 62 45

contact

@initiative-alpesdehauteprovence.com

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

*Accompagnement de femmes vers une
insertion sociale et durable*

Proposer à des femmes, qui résident en quartier politique de la ville, un accompagnement visant à l'insertion socio-professionnelle par la mobilisation et la valorisation de leurs compétences.

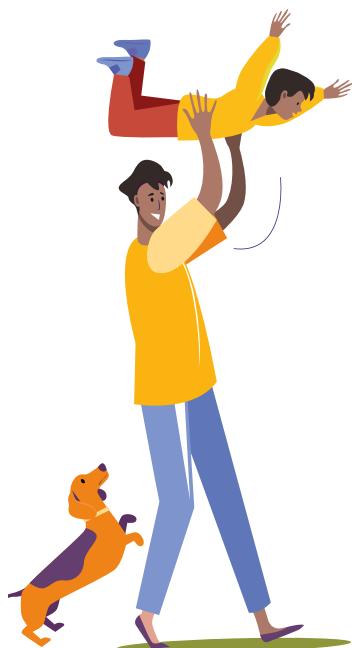
Laëtitia SERENA-BIDALOT

Directrice

04 92 36 08 48

direction@cidff04.org

PILIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI



MISSION LOCALE DES ALPES

DE HAUTE-PROVENCE

Opération volante

Repérage et remobilisation vers l'emploi des jeunes « invisibles » - jeunes ni en emploi, ni en accompagnement ni en formation – résidents en quartier politique de la ville.

Des prestations de développement personnel et sportif sont proposées en vue de transposer les compétences et qualités dans le domaine de la recherche d'emploi.

L'action vise également à démontrer que les démarches sont accessibles et à restaurer la confiance vis-à-vis des institutions.

Marie-Claude LOMBARD

Directrice

04 92 33 21 10

siege@missionlocale04.org

LIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

**AILE : Association intermédiaire
de la ligue de l'enseignement**

Favoriser l'insertion par l'activité économique des publics éloignés de l'emploi par la réalisation de missions en qualité de salarié dans le cadre de mise à disposition auprès d'entreprises, d'associations, de collectivités ou de particuliers employeurs.

Dorothée PAULIN

Responsable secteur

07 60 89 23 23

fol04formation@laligue-alpesdusud.org

NOS ROUTES SOLIDAIRES

Favoriser l'insertion

socioprofessionnelle d'un public cible par une auto-école associative

Accompagner, au sein d'une auto-école sociale, des personnes en difficulté d'apprentissage pour leur permettre d'obtenir leur permis de conduire. Tous les bénéficiaires sont suivis et accompagnés tout au long de leur parcours pour les aider à mener à bien leur(s) projet(s).

Isabelle VERRANDO

Responsable

04 92 31 02 78

isabelle.verrando@gmail.com

ENERG'ÉTHIQUE 04

*Animation d'actions spécifiques dans
le cadre de l'Auto-Réhabilitation
Accompagnée (ARA04)*

En partenariat avec les acteurs sociaux du territoire, à travers des temps d'animation collective, identifier des situations de précarité énergétique et accompagner les habitants qui le souhaitent (locataires ou propriétaires occupants) dans la rénovation de leur logement par l'auto-réhabilitation accompagnée.

François PETITPREZ

Directeur

04 86 49 18 95

contact@ener04.com



